

Le RADdO de la mémoire



Mariage de Françoise-Marie Couët et Joseph Macé à Guérande en 1888, le veuzou pourrait être François-Marie Mahé, né en 1864 (coll. Joseph Gervot, Fonds Fédération Gallo, 085_01_2011_0042).

« Pour beaucoup de jeunes, ce qui n'est pas accessible via internet n'existe pas. Il faut donc numériser les fonds patrimoniaux, sinon nous risquons d'être absents du domaine de la connaissance », affirme Gilles Gudin de Vallerin, président de l'Association des directeurs des bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France : voilà que les bibliothécaires mettent l'oralité au même rang que l'écriture ! Les chercheurs et documentalistes diront dans leur étrange langage que « le Patrimoine culturel immatériel doit bénéficier des technologies de l'information et de la communication ». Car celles-ci révolutionnent la gestion des données archivées.

Aujourd'hui, les centres de documentation voués aux musiques traditionnelles développent plusieurs solutions. L'O.P.C.I. ⁽¹⁾ a participé à des projets utilisant, pour constituer une médiathèque, l'infrastructure technique de la firme privée GB Concept (logiciel *Alexandrie*), tel « Pays de Caux-Pays de chanteurs » ⁽²⁾, et à d'autres s'appuyant sur celle utilisant des logiciels libres du réseau associatif RADdO (« Val Or » de l'Université du Havre, valorisation du Fonds Jacquier du Conseil général de Haute-Savoie, « Mémoires en chantier » de la Ville de Concarneau, etc.). Depuis

quatre ans, l'O.P.C.I. participe au conseil culturel de ce réseau et conseille son développement. Car la philosophie qui le sous-tend convient bien à l'esprit de l'Office. Embarquons sur le RADdO !

Histoire du réseau RADdO

Le RADdO ⁽³⁾ est un réseau de bases de données — personnelles, associatives, universitaires ou de collectivités territoriales — partageant un même outil de gestion de leurs archives iconographiques et audiovisuelles ⁽⁴⁾. Il est consacré à la mémoire collective, à l'ensemble des traditions orales constituant le PCI d'une

société humaine. Au 1^{er} janvier 2014, 200 000 fiches y sont consultables, provenant de diverses régions de France et de quelques autres pays (Roumanie notamment). Parmi ces notices, les amateurs de musique y trouveront 11 500 pièces musicales issues de collectages, dont 1 450 chansons disponibles à la consultation sonore intégrale en ligne, collectées en Vendée surtout ⁽⁵⁾. Le réseau regroupe (fin 2013) les informations de vingt-deux bases de données d'organismes implantés en Finistère, Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire, Seine-Maritime, Haute-Savoie, la Réunion, Guyane et en



Page d'accueil de la base du patrimoine oral de Haute-Savoie : www.raddo-ethnodoc.com/cg74

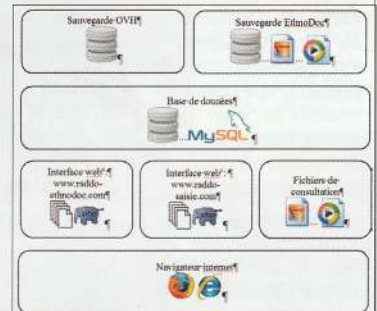


Schéma des briques du réseau RADdO.

Roumanie (Musée Astra de Sibiu)⁽⁶⁾. Plusieurs autres vont s'y ajouter en 2014, notamment dans le cadre de projets liés à l'O.P.C.I.

Le RADdO est issu de l'expérience d'inventaire de l'écomusée du Marais breton vendéen et de la numérisation de documents menée par l'Arexcpo⁽⁷⁾, qui a organisé sa base de données numériques à partir de 1995.

En 2000, André-Marie Despringre, du LACITO/CNRS, organise un comité scientifique pour développer l'outil. Une rencontre avec Jean-Léo Léonard (CNRS/Sorbonne-Nouvelle) et Pascal Cordereix (BnF) aboutit en 2004 à la création du réseau RADdO actuel. Depuis, l'infrastructure technologique du réseau est développée avec l'équipe d'universitaires du LINA (Laboratoire d'informatique de Nantes Atlantique), dont Francky Trichet, vice-président numérique de l'Université de Nantes. Elle est adaptée et suivie par les salariés du Centre de ressources du PCI EthnoDoc basé au Perrier en Vendée, gestionnaire du serveur central.

Organisation associative et mutualiste

Toutes les briques de l'infrastructure du RADdO sont des logiciels libres et gratuits. De plus, grâce au partenariat établi avec l'université de Nantes, toute amélioration profite gratuitement à tous. Ainsi le réseau est à l'abri de l'éventuel abandon

du logiciel adopté par la firme privée qui le gère, voire de la disparition de celle-ci⁽⁸⁾. Le RADdO ne se définit aucune limite culturelle ou géographique (même si la France est au cœur de la matière réunie). Il est géré dans un cadre associatif par un conseil d'administration regroupant les organismes qui y développent leurs propres bases données. Chaque base créée bénéficie de l'infrastructure technologique et documentaire commune. Les usagers de ces bases peuvent, en élargissant leurs recherches, bénéficier des documents sur des thématiques analogues déposés sur les autres bases du réseau⁽⁹⁾. Les organismes abonnés⁽¹⁰⁾ ont accès à l'ensemble des données consultables du réseau. Ils peuvent constituer, s'ils le souhaitent, leur propre base en y intégrant directement leurs données (par eux-mêmes ou en sous-traitance). Des "organismes référents" peuvent gérer eux-mêmes des abonnés dans leur propre zone géographique. Un conseil technique assure le développement de l'infrastructure technologique du réseau et son adaptation aux nouveaux enjeux. Le LINA, iRéalité et l'école d'ingénieurs Polytech de Nantes assurent la veille technologique. Et un conseil scientifique (dont fait partie l'O.P.C.I.) assure le développement des outils documentaires de référencement.

Outils documentaires

Issus du monde des écomusées, les initiateurs du réseau, autour de Jean-Pierre

Bertrand, ont voulu que l'infrastructure reflète "l'écosystème socio-culturel" d'un informateur : chaque document sonore peut être aisément en lien avec un document iconographique (l'enregistrement à la photo de l'interprète, aux objets utilisés par le témoin), une information géographique (la géolocalisation du lieu d'habitation). L'infrastructure documentaire du réseau comprend tous les thésaurus de classification des données : ceux concernant le chant et la musique⁽¹¹⁾ mais aussi d'autres, tels Ethnophoto (de l'ex-MN ATP), etc. Des mots-clés issus de ces thésaurus permettent de retrouver un document grâce à une liste déroulante, faisant du RADdO un outil de gestion efficace et un remarquable outil de recherche.

Consultation ouverte ou restreinte ?

Aujourd'hui, la technologie permet la consultation immédiate d'une information mise en ligne. Un débat — non clos — a été engagé au sein du conseil scientifique du réseau RADdO pour établir les niveaux d'accessibilité à proposer d'une part aux internautes, et d'autre part aux consultants possédant une clé d'accès paramétrée permettant un accès sécurisé aux données. Au-delà de l'aspect juridique (que faire des documents où les "donneurs de voix" n'ont pas signé d'autorisation de diffusion ?), doit-on rendre public l'intégralité d'un entretien où figurent des informations très personnelles ? Mais alors, qui s'érige en censeur ? Et si l'interprétation d'un chant n'est pas "parfaite", doit-on la mettre en ligne ? Certains répondront oui en pensant à des "porteurs de tradition"... Et non en pensant à eux-mêmes, chanteurs d'aujourd'hui ou "d'il y a peu". Qui doit-on respecter ? La diffusion de données sur internet pose une question stratégique ou/et politique : en ouvrant à tout vent la consultation des données "brutes", on privilégie la vie virtuelle à la vie locale. Et en offrant un accès aux archives sans intermédiaire, on se prive des partenariats à bâtir avec les structures de diffusion culturelles enracinées au pays, qui sont les piliers sur lesquels une base de données peut s'appuyer sur le plan économique⁽¹²⁾. Le choix préconisé aux gestionnaires des

Elie Roger et René Fresneau, violoneux du bocage vendéen enregistrés en 2005 (enquête Arexcpo réalisée par Jean-Pierre Bertrand, Gilbert Biron et Guillaume Blin).

Extrait sonore : "Pas d'été de la Guéroué" : 085_01_2005_0215 (cf QR Code).



bases du RADdO est de ne mettre leurs documents en ligne que partiellement, selon une norme édictée par l'Europe (27 secondes par item) ; soit le temps d'un couplet pour une chanson. L'écoute complète peut se faire soit dans un lieu de consultation du réseau, soit en ligne, mais en réponse à une demande argumentée transmise aux responsables de la base concernée du réseau.

Projets de valorisation

Le réseau a été conçu pour nourrir les actions de valorisation de la mémoire orale. Comme pour d'autres bases, les données numériques sont partie prenante de projets de publication⁽¹³⁾. La géolocalisation des données numériques est possible. Elles peuvent être consultables à l'endroit même où elles ont été collectées (ou photographiées).

Les bases du réseau peuvent aussi servir de "réserves" à des "musées numériques" sur la mémoire locale, comme ceux des villes de Blain (44) ou de Trélazé (49), ou à des "publications numériques" popularisant une sélection d'items. Le réseau est par ailleurs moissonnable depuis l'automne 2013 par des "portails", selon le protocole européen OAI.

Des enjeux sur différents plans

Les enjeux autour de la gestion des données numériques "mémorielles" sont multiples. Vis-à-vis du secteur privé : se laissera-t-on imposer un logiciel de gestion de notre patrimoine oral par une firme privée, voire multinationale, ou gardera-t-on notre indépendance logistique ? Ceci fait débat actuellement dans le projet "Folkarchives" déjà présenté⁽¹⁴⁾. On assiste via le "Global Repertoire Database" (ou GRD), à une "mondialisation documentaire" sous forme d'une base de données regroupant en une carte d'identité numérique toutes les informations musicales, dont celles des chansons : une "carte d'identité numérique" d'une œuvre musicale, tout cela bien sûr selon une vision économique antinomique de celle que l'on défend... Vis-à-vis du secteur public : l'intérêt pour le PCI grandit. Et les élus rêvent de créer leurs propres outils ou portails documentaires, voire d'intégrer la mémoire orale dans des bases archivistiques qui n'ont pas

été conçues pour cela. Comment préserver dans un monde numérisé notre vision associative, "orale", humaniste de la culture ? Enjeux d'échanges sur les cultures musicales : les passionnés de musiques actuelles, qui créent depuis peu leurs propres bases telle la toute récente FERAROCK⁽¹⁵⁾, demandent conseil aux centres de musiques traditionnelles de par leur expérience avérée en la matière. Les bases permettent des liens inattendus entre les mémoires collectives "d'en France", et le RADdO, qui n'a pas de limites géographiques, plus que d'autres. Enjeu documentaire : une gestion rigoureuse des données d'une base (d'un réseau de bases) permet d'irriguer d'innombrables "publications numériques" à vocation scientifiques ou de popularisation. Mais s'il est prouvé qu'un papyrus se conserve des milliers d'années, on ne sait rien de l'avenir des données numérisées...

Et si l'électricité vient à manquer, l'oralité reprendra le dessus. Et notre "radeau" n'avancera que par ceux ayant en mémoire les merveilles léguées par les générations qui nous ont précédés. N'est-ce pas d'ailleurs là l'essentiel ?

Michel Collet ■

• contact@O.P.C.I.-asso.fr — 06 34 96 03 13

(1) : Office du patrimoine culturel immatériel.

(2) : cf. *Trad Magazine* n°139 page 12.

(3) : Réseau des archives et documentation de l'oralité.

(4) : www.raddo-ethnodoc.com

(5) : et également (au 1^{er} janvier 2014) 23 500 pièces musicales éditées, 3 200 partitions écoutables, 1 250 vidéos, etc.

(6) : soit six associations, onze collectivités publiques locales, le Conseil général de la Haute-Savoie, deux universités (CADEG - Université Antilles-Guyane, Université du Havre), deux musées (Musée d'anthropologie de la Corse et Musée Astra, Sibiu, Roumanie).

(7) : Association de recherche et d'expression pour la culture populaire, créée en Vendée en 1977.

(8) : un descriptif technique des logiciels et des options technologiques à destination des professionnels de l'informatique est disponible auprès d'EthnoDoc.

(9) : un dossier complet sur l'organisation du réseau, ses composantes, etc. est disponible auprès de l'O.P.C.I. ou d'EthnoDoc.

(10) : trente-deux en janvier 2014.

(11) : catalogues Coirault et Laforte ; référencements selon le "Guide d'analyse documentaire du son inédit" de la FAMDT.

(12) : en s'abonnant au réseau, et en étant les porte-paroles pour l'enrichir, voire les initiatrices de projets de développement, etc.

(13) : ainsi dans l'ouvrage présentant le répertoire de Gisèle Gallais, chanteuse de Haute Bretagne (cf. *Trad magazine* n° 152), il est indiqué pour chaque chant la référence de l'enregistrement sur le site de Dastum, où un onglet spécial regroupant les enregistrements de la chanteuse a été créé. L'ouvrage paraîtra (avec du retard) en avril 2014.

(14) : cf. *Trad. Magazine* n°145 page 14.

(15) : souslespaves.ferarock.org



Le couple Fontaine-Marceau en 2005 à La Montagne (La Réunion) lors d'une des enquêtes de Jean-Pierre La Selve et Yu Sion Liv (Fonds Vavangue, réf. 2005-1371).



Chanson de Marie-Madeleine Mesnard, de Vue (44)



Cette chanson a été recueillie en 1999 par Guillaume Blin, Fonds Sant-Yann. On peut l'entendre sur la base : 044_01_2004_0007, ou via ce QR code. La fiche indique les versions recensées dans les ouvrages des folkloristes ou les manuscrits (dix-huitième siècle). Cote Coirault 04401, Laforte III, B-05, pré-cote EthnoDoc EA-00048)

« Dis-moi Nanon le nom de ton village
Courez après, monsieurs vous le saurez
Qu'est-ce que je vois là-bas sous le feuillage ?
Y'aura un âne, monsieur quand vous y s'rez (bis)

Est-il heureux ton berger, ma bergère ?
Ma foi monsieur, il n'est pas malheureux,
S'il t'aimait autant que je t'aime
Ma foi monsieur, il m'aime encore bien mieux (bis)

Est-il heureux ton berger, ma bergère ?
Ma foi monsieur, il n'est pas malheureux
S'il t'aimait autant que je t'aime
Ma foi monsieur, il m'aime encore bien mieux (bis)

Je n'aime point toutes ces demoiselles
Ni moi monsieur, tous ces grands cajoleux
J'aime bien mieux une simple bergère
Et moi monsieur, le fils d'un laboureur (bis)

Ingrate, ingrater à tes pieds je me meus
Mourez, mourez monseigneur si vous voulez
Je sens venir ma dernière heure
Et monsieur celle de mon souper (bis) »